

**Connaître, reconnaître et développer les ressources
identitaires des jeunes filles issues de l'immigration
musulmane : de la recherche à l'action scolaire préventive**
**Knowing, recognizing and developing identity resources of
immigrant Muslim girls : from research to preventive actions**
**Conocer, reconocer y desarrollar los recursos identitarios de
las muchachas procedentes de la inmigración musulmana : de
la investigación a la acción escolar preventiva**

Altay Manço et Fabienne Freyens

Volume 34, numéro 2, 2008

Écoles et familles de minorités ethnoculturelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019687ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019687ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Manço, A. & Freyens, F. (2008). Connaître, reconnaître et développer les ressources identitaires des jeunes filles issues de l'immigration musulmane : de la recherche à l'action scolaire préventive. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 399–417. <https://doi.org/10.7202/019687ar>

Résumé de l'article

Cet article présente le cheminement de l'équipe de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations, de la recherche scientifique à l'action scolaire. Les enjeux sont la connaissance, la reconnaissance et la contribution au développement des ressources identitaires des jeunes filles issues de l'immigration musulmane en Belgique francophone. L'article comprend une introduction présentant le contexte de l'immigration turque et maghrébine en Belgique. Les travaux qui sont ensuite synthétisés concernent des recherches menées auprès de jeunes filles et de parents musulmans, ainsi qu'auprès de professionnels de la jeunesse. Le schéma d'une action scolaire préventive complète la contribution qui s'achève sur des conclusions comprenant des perspectives d'approfondissement.

Connaître, reconnaître et développer les ressources identitaires des jeunes filles issues de l'immigration musulmane : de la recherche à l'action scolaire préventive

Altay Manço, chercheur

Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)

Fabienne Freyens, chercheuse

Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)

RÉSUMÉ • Cet article présente le cheminement de l'équipe de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations, de la recherche scientifique à l'action scolaire. Les enjeux sont la connaissance, la reconnaissance et la contribution au développement des ressources identitaires des jeunes filles issues de l'immigration musulmane en Belgique francophone. L'article comprend une introduction présentant le contexte de l'immigration turque et maghrébine en Belgique. Les travaux qui sont ensuite synthétisés concernent des recherches menées auprès de jeunes filles et de parents musulmans, ainsi qu'auprès de professionnels de la jeunesse. Le schéma d'une action scolaire préventive complète la contribution qui s'achève sur des conclusions comprenant des perspectives d'approfondissement.

MOTS CLÉS • immigration, école, jeunes filles musulmanes, ressources identitaires, prévention.

Introduction

L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations est un organisme ressource créé par des intervenants de terrain et des chercheurs universitaires, au service des professionnels de l'action sociale, de l'éducation, etc. L'institut vise à construire des liens de synergie entre, d'une part, la recherche en psychologie sociale et, d'autre part, les interventions pratiques dans le domaine de l'intégration des immigrants et du développement psychosocial en situation multiculturelle, ainsi que dans le domaine de la lutte contre les discriminations et violences. Depuis plusieurs années, l'institut est engagé dans une recherche-action qui a pour but d'accompagner et d'outiller les organisations, les institutions éducatives et les autorités publiques, dans la lutte contre la violence à l'égard des jeunes filles et des femmes issues de l'immigration musulmane dans les pays de l'Europe occidentale – et tout particulièrement dans les villes belges francophones –, ainsi que de les encourager à collaborer entre elles afin de valoriser des stratégies positives de prévention, comme la mise en œuvre de processus de négociation interculturelles entre les institutions et les familles immigrées qui les fréquentent.

La question de l'émancipation des filles musulmanes constitue, en effet, un point de confrontation civilisationnelle entre les sociétés européennes et les communautés immigrées porteuses d'une identité traditionnelle (quelle orientation prendra la jeune femme à l'issue de la scolarité obligatoire? Des études supérieures? Un emploi? Le mariage? Avec qui? etc.). Ces questions sont une des portes d'entrée dans la problématique des violences intrafamiliales et socio-institutionnelles à l'égard des filles et des femmes en contexte d'acculturation. Le terme *immigration musulmane* renvoie à la population immigrée ou issue de l'immigration présente en Europe et qui est ou se proclame de culture musulmane, quel que soit le degré de croyance ou de pratique religieuse des individus particuliers membres de ce groupe. Par les violences intrafamiliales à l'égard des jeunes filles, il faut entendre les pratiques de harcèlement et d'imposition de positions et d'attitudes conformes à certaines traditions, notamment en matière de sorties et de fréquentation, mais également en matière de mariage, de choix de vie, etc. Bien entendu, ces pratiques peuvent s'aggraver de violences physiques. Les violences socio-institutionnelles sont les atteintes symboliques imposant aux jeunes des choix impossibles et caricaturaux entre leur famille, supposée archaïque, et les valeurs de la société d'accueil, supposées libératrices. Ces atteintes peuvent se compliquer d'attitudes de discrimination, de déni ou de rejet (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations, 2001).

Cet article présente le cheminement de l'équipe de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations, allant d'une série de recherches à l'action scolaire. Les enjeux sont la connaissance, la reconnaissance et la contribution au développement des ressources identitaires des jeunes filles issues de l'immigration musulmane en Belgique francophone. L'article comprend une introduction où nous décrivons le contexte de l'immigration turque et maghrébine en Belgique, avec une référence à la situation des jeunes filles. Les travaux qui sont ensuite synthétisés concernent des recherches menées auprès de jeunes filles et de parents musulmans, ainsi que des enquêtes menées auprès de professionnels de la jeunesse. Le schéma d'une action scolaire préventive complète la contribution, qui s'achève sur des perspectives d'approfondissement.

Contexte historique de l'immigration musulmane en Belgique

Depuis 1960, l'immigration originaire de pays de culture musulmane constitue l'essentiel des flux extra-européens vers la Belgique. Les Turcs et les Maghrébins font partie de la dernière vague de travailleurs migrants recrutés avant 1974, date à laquelle toute immigration massive a été, en principe, stoppée. Ces populations présentent des ressemblances et des différences dont l'analyse est utile pour apprécier non seulement les stratégies globales que les immigrés mettent en œuvre pour s'insérer, mais aussi les entraves diverses à cette insertion.

Dans de nombreux pays occidentaux récepteurs de main-d'œuvre, la politique migratoire est justifiée à partir de présupposés économiques ou d'un objectif de repeuplement. Dès le début du xx^e siècle, la politique d'immigration belge est

d'abord mue par des motivations économiques. La grande majorité des personnes accueillies sont des travailleurs masculins, venus seuls à la suite d'appels pressés du patronat (métallurgie et charbonnages) ou d'accords bilatéraux, comme cela a été le cas, par exemple, avec l'Italie de l'après-guerre (Morelli, 1992). L'accueil des familles n'est pas explicitement à l'ordre du jour. Les travailleurs sont logés dans des baraquements provisoires, etc.

Dès les années 1960, la préoccupation démographique gagne cependant du terrain, en particulier en Wallonie, région francophone et industrielle, où l'on constate la diminution du nombre des naissances par rapport à la partie flamande du pays (de Coorebyter, 1988). Cette période correspond également à l'époque des accords passés avec de nouveaux pays pourvoyeurs de main-d'œuvre et notamment le Maroc, avec lequel un traité de coopération et d'immigration est signé en 1964. L'accord avec la Turquie date, lui, de 1965.

Population immigrée originaire du Maghreb

D'emblée, l'immigration maghrébine en Belgique sera familiale, à l'image de ce que l'on connaît également de l'immigration en provenance de la Turquie (Attar, 1992). Compte tenu de l'essoufflement de l'industrie charbonnière, prévisible dès cette époque, le rôle qu'aura à jouer l'immigration originaire des pays musulmans sera donc plus reproductif que simplement productif (Es Safi et Manço, 1996). Toutefois, ce flux ne durera qu'une dizaine d'années, car dès 1974, crise pétrolière et crise de l'emploi aidant, la politique économique reprendra le dessus : on a fermé les portes aux immigrants, à l'instar de ce qui s'est passé, à pareille époque, dans de nombreux pays européens.

Les désavantages du principe, tantôt l'ajustement conjoncturel strictement économique, tantôt l'appel aux familles, sont nets lorsque l'on s'efforce, comme dans cette recherche, de mesurer la condition socioculturelle des migrants et de leurs descendants. On constate, en effet, auprès des populations maghrébine et turque installées en Belgique, les effets particuliers et néfastes d'une absence de politique claire d'immigration et d'accueil à long terme. La perception des populations immigrées par les autochtones et les pratiques sociales et éducatives destinées aux migrants ont, de fait, suivi les priorités politiques changeantes en matière d'immigration et d'intégration. Ces politiques et pratiques qui, d'abord, ont favorisé la présence d'une main-d'œuvre provisoire et, ensuite, ont assigné à la population étrangère un rôle démographique, s'efforcent, actuellement, de gérer tant bien que mal les disparités socio-économiques et culturelles dont souffrent cette population et la jeunesse qui en est issue (Es Safi et Manço, 1996).

Dès la fin des années 1980, on entre, en effet, dans une période où les politiques coordonnées d'intégration commencent à être forgées. Cette période coïncide également avec les premières grandes émeutes urbaines à Bruxelles, qui ont éclaté en 1991 et qui impliquaient la jeunesse issue de l'immigration maghrébine aux prises avec l'exclusion sociale.

Actuellement, les jeunes issus de cette population ont pris conscience de l'établissement définitif de leur famille dans leur région d'accueil. Ces personnes sont ainsi à la base de stratégies d'intégration, qui passent notamment par un accès plus franc à la scolarité, à la vie politique locale, aux mariages mixtes, à la naturalisation, aux emplois dans la fonction publique. Ces jeunes attendent également que des mesures politiques significatives soient prises en faveur de leur participation socio-économique et culturelle réelle à la vie de leur région.

Le modèle d'intégration adopté par la plupart des jeunes maghrébins en Europe (francophone) semble ainsi s'apparenter au modèle français d'assimilation culturelle individuelle, comme l'attestent également les travaux anthropologiques et démographiques de Todd (1994) et de Tribalat (1995).

On observe une intensité particulière dans les relations entre, d'une part, le groupe maghrébin et, d'autre part, la population et les institutions du pays d'accueil. La confiance manifestée par la population maghrébine aux institutions scolaires et politiques du pays d'accueil est décrite depuis longtemps (Malewska-Peyre, 1982), en dépit d'un taux de criminalité (essentiellement acquisitive et liée à l'usage de drogues) légèrement plus élevé parmi les jeunes d'origine maghrébine par rapport à des jeunes d'autres origines (Bastenier et Dassetto, 1990, 1993; Manço, 1992). Cet apparent paradoxe s'explique par une recherche d'assimilation ou de conformation à la société d'accueil par le migrant ou par le jeune issu d'immigration. Une posture identitaire de type *assimilation-conformation* est ainsi une tentative souvent individuelle de mimétisme avec le système socioculturel dominant (ici, la société d'accueil) afin d'augmenter les chances d'une adaptation socio-économique: on peut également parler d'une *socialisation normalisatrice*. Elle résulte de l'acceptation du conflit culturel société d'installation/groupe migrant et du diagnostic de la situation défavorisée de ce dernier. L'abandon par dépit du groupe d'origine apparaît comme étant la seule manière de maintenir positive l'image propre (Manço, 2006).

Si l'entreprise d'assimilation-conformation échoue sur le plan matériel (l'exclusion socioprofessionnelle touche le quart de la population des travailleurs maghrébins), le risque d'aliénation psychosociale est encore plus important. Par exemple, la toxicomanie (Es Safi et Manço, 1996) apparaît comme caractéristique d'une jeunesse déliée de son milieu d'origine et à la recherche d'une assimilation rapide à la société d'accueil. Ainsi, la présence des jeunes issus de l'immigration tend parfois à être revendicatrice dans les institutions du pays d'accueil (Bastenier et Dassetto, 1993). Les jeunes hommes et femmes s'identifient à la société d'accueil qui, elle, ne facilite guère leur participation: la frustration générée peut se transformer en une multitude de réactions plus ou moins opportunes. Une de ces réactions, socialement pertinente, est bien sûr l'action politique et critique, attestée, dans le cas des jeunes issus de l'immigration maghrébine, à travers la participation à la vie politique locale, notamment bruxelloise, où ils comptent désormais de nombreux élus.

Depuis leur installation dans ce pays, près de la moitié des familles maghrébines ont pu acquérir une habitation en Belgique. Ce comportement, sans être réellement spécifique à la communauté maghrébine, marque, par son ampleur, la volonté d'installation définitive de cette population. Pourtant, les parents maghrébins qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine représentent toujours plus de la moitié, même s'ils ne sont, jusqu'ici, que 3 % à avoir réalisé ce vœu. Les jeunes sont, eux, conscients que leur avenir est en Belgique. On constate que la moitié des jeunes Maghrébins de la Belgique francophone habitent des communes où la population étrangère représente une part très importante des habitants. Un tiers d'entre eux ont été dans des classes où les Maghrébins constituaient la majorité des élèves; toujours un tiers affirme sa préférence pour des amis de la même nationalité (Feld et Manço, 2000). Pourtant, on constate aussi que près d'un tiers des jeunes hommes maghrébins qui se marient choisissent une Belge comme épouse: selon Todd (1994), ce comportement est l'indice d'une lente assimilation culturelle (Attar, 1992; Tribalat, 1995). De la même manière, près du quart des jeunes Maghrébins (dont plus de la moitié sont nés dans le pays d'accueil et ne sont donc pas, à strictement parler, des immigrés) désirent acquérir la nationalité belge; autant l'ont déjà obtenue. Ces taux, très importants, soulignent le caractère particulier des voies d'intégration que la jeunesse maghrébine en Belgique tente d'exploiter.

Même si ces stratégies d'insertion sont complétées par un investissement du champ scolaire et une tendance à la baisse de la natalité, elles n'aboutissent pourtant pas à un processus d'assimilation culturelle *totale*, puisque lors d'une enquête à échantillon représentatif, 90 % des interlocuteurs maghrébins se déclarent *croyants* et 65 % *pratiquants* (Feld et Manço, 2000; Targosz et Manço, 2000).

Population immigrée originaire de Turquie

Les flux turcs vers la Belgique présentent quelques différences démo-sociales par rapport à leurs homologues maghrébins. Depuis le début du xx^e siècle, la Belgique a connu une présence continue de personnes turques ou originaires de Turquie. Bien sûr, dans les années 1900-1923 (fondation de la République turque), ces personnes, alors originaires de l'Empire ottoman, étaient fort peu nombreuses. La présence turque en Belgique s'est réduite encore dans les années qui ont suivi immédiatement la Seconde Guerre mondiale (1945-1960). À proprement parler, ces personnes n'étaient, du reste, pas des ouvriers turcs: commerçants, diplomates, étudiants, réfugiés, etc., issus de diverses communautés installées en Anatolie. En revanche, dès 1961, la présence de travailleurs immigrés (Bayar et Ertorun, 1992), annonçait des mouvements de main-d'œuvre beaucoup plus amples, qui n'ont cessé de gagner de l'importance jusqu'en 1974. À partir de 1975, la croissance numérique de la population turque de Belgique a été relayée par l'arrivée des femmes, les regroupements familiaux et la natalité: entre 2000 et 2800 naissances par an, depuis le milieu des années 1970. Mentionnons que la natalité du groupe turc n'a pas beaucoup évolué en immigration mais est restée forte: elle se situe

entre 2,9 et 3,9 naissances par an pour 100 personnes (Feld et Manço, 2000). La taille moyenne du ménage immigré turc est toutefois passée de 4,3 en 1971 à 3,53 en 1996. Sur toute cette période, invariablement, la taille moyenne du ménage belge a été d'environ 2,5 personnes. Des résultats d'enquête (Manço, 1998) montrent que la proportion de jeunes Turcs nés en Belgique se situait entre 27 et 38 %, dans la tranche d'âge 16-35 ans. Dans la tranche d'âge plus jeune, cette proportion était beaucoup plus élevée.

Ainsi, sous l'effet d'une certaine poussée naturelle, le nombre de ressortissants turcs de Belgique a culminé à plus de 88 000 unités au début des années 1990, avant de connaître une résorption, toujours en cours, par l'effet des naturalisations. Cependant, l'expérience montre que les personnes naturalisées continuent, pour la grande majorité d'entre elles, à maintenir leur mode de vie habituel et des liens très serrés avec la communauté immigrée turque; elles continuent à fréquenter leurs réseaux culturels d'origine, etc. Elles continuent également à entretenir des relations privilégiées avec la Turquie. L'acquisition de la nationalité belge, si elle présente différents avantages politiques (possibilité d'élire et d'être élu) et sociaux (liberté de circulation en Europe, sécurité de séjour, possibilité d'un emploi statutaire dans la fonction publique, etc.), n'immunise guère contre certains problèmes d'insertion sociale, scolaire et professionnelle; face à la possibilité d'une discrimination, elle ne change rien (Manço, 2000).

En Belgique, les localités à forte population turque se sont structurées au fil des ans (réseaux d'entraide, associations, représentants élus, commerces, cafés et mosquées). Cette organisation communautaire locale, parfois chapeauté par des fédérations religieuses ou culturelles à l'échelle européenne (Manço et Manço, 1992), rend possibles une forte cohésion et un contrôle social qui porte ses effets en particulier sur la population féminine, ce qui peut freiner son insertion dans la vie sociale du pays d'accueil. La situation est donc propice à la préservation des traditions. Incontestablement, l'appartenance religieuse est un outil d'intégration communautaire majeure pour l'immigration turque. Selon Manço (2000), par exemple, près de la moitié des femmes turques mariées affirment que leur mari va à la mosquée au moins une fois par semaine; près des deux tiers des mères turques qui ont des enfants d'âge scolaire les envoient à l'école coranique.

Comme ailleurs en Europe, cette communauté immigrée semble conserver sa différence sans se laisser trop tenter par l'adaptation de ses pratiques sociales aux normes culturelles européennes. Pour beaucoup d'observateurs, elle constitue un exemple d'immigration familiale en *repli identitaire* (Tribalat, 1995). En effet, la population turque immigrante présente un net retard par rapport aux indicateurs classiques de l'intégration, tels que la qualité de la scolarisation, la maîtrise de la langue du pays d'accueil, la sécularisation de la vie culturelle ou les mariages mixtes.

Par bien des aspects, le cas des Turcs de Belgique illustre la dialectique différenciation-intégration, profondément différente d'une pure logique d'assimilation normative: ce groupe apparaît comme un ensemble qui, à la fois, cultive sa diffé-

rence et cherche à s'insérer dans un ensemble plus vaste. Sans pour autant être l'unique exemple du genre, la communauté immigrée issue de la Turquie trace, à sa manière, un cheminement possible d'intégration, dans un contexte de changement socio-économique général.

Le concept de *communauté* est utilisé ici en référence à la partie majoritaire de la population immigrée, dans la mesure où elle est génératrice d'une vie culturelle et d'institutions propres. Cependant, il faut d'emblée attirer l'attention du lecteur sur la diversité insoupçonnée que cache cette communauté. Les personnes originaires de Turquie vivant en Belgique appartiennent à des ethnies ou groupes religieux différents, et numériquement très inégaux. Les dates d'arrivée en Belgique peuvent présenter des variations considérables d'un immigrant à l'autre. Enfin, la cause de l'émigration (économique = immigrés; politique = réfugiés) crée une diversité supplémentaire, sans que l'on puisse toujours séparer l'une des causes de l'autre. Chacun de ces éléments d'identification génère des aptitudes, des attitudes, des modes de vie et des projets d'exil différents; chacun des sous-groupes originaires de Turquie vit nombre de problèmes existentiels spécifiques à son sous-ensemble, à côté des problèmes communs imposés à tous par l'exil. La catégorie des époux et épouses *importés*, quantitativement importante, ajoute à cette hétérogénéité (Manço, 2000).

Les jeunes filles musulmanes

Au début des années 2000, l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations a coordonné une recherche internationale dans le domaine de la lutte contre les violences intrafamiliales et socio-institutionnelles exercées sur les jeunes filles issues de l'immigration musulmane en Belgique et, plus largement, en Europe. Ce travail s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle le développement des capacités de négociation interculturelle des jeunes filles, de leurs parents et des professionnels de l'éducation au pays d'accueil serait une voie de prévention des violences exercées contre ces jeunes. Outre notre institut, des équipes françaises et allemandes ont également participé à ce projet, soutenu par la Commission européenne (Initiative *Daphné*). L'étude a permis d'identifier des stratégies identitaires et intégratives positives chez les jeunes musulmanes, ainsi que des méthodes efficaces pour sensibiliser à ces problématiques les intervenants sociaux, au sens large, et les parents.

Après recension des écrits de recherche et des écrits de presse sur la thématique, cinq opérations ont été élaborées conjointement¹ :

- la première se fonde sur une méthodologie d'enquête à travers un questionnaire proposé à 700 jeunes filles en région liégeoise, à Paris et à Aachen;
- la deuxième a pour soutien l'organisation de groupes à thème destinés à produire une réflexion collective sur l'avenir des jeunes dans notre société. Ces séances ont réuni des dizaines de jeunes filles musulmanes dans les villes citées;

- la troisième porte sur des entrevues menées avec des professionnels de la jeunesse, de la santé et de l'éducation à propos des cas de violences éventuelles qu'ils sont amenés à traiter, leurs méthodes, résultats, etc. ;
- la quatrième concerne des entrevues menées avec des parents (pères et mères) ordinaires et violents (pères en thérapie), à propos de l'idéal et de la réalité de l'éducation des jeunes filles musulmanes en immigration ;
- enfin, la dernière opération a consisté à recueillir, dans des groupes de parole, des appréciations données par de jeunes musulmanes à propos de leur situation sur le marché du travail en Belgique.

Ces travaux ont donné lieu à plusieurs publications qui peuvent être consultées pour l'essentiel sur le site www.irfam.org. Les travaux ont également débouché sur des suggestions de pratique socio-éducatives telles que développées dans cet article. Ces suggestions sont précédées ici d'une brève synthèse sélective des résultats des recherches obtenus en Belgique, dans la mesure où ces données éclairent et appuient les propositions pratiques. On constatera que cette synthèse ne distingue pas les jeunes de culture musulmane selon leur origine géographique. Bien que les contextes des familles soient importants pour en comprendre les enjeux et l'agir, nous avons estimé ne pas devoir alourdir cette seconde partie par davantage de précisions, d'autant plus que les actions pratiques qui en découlent peuvent s'adresser à diverses communautés issues de l'immigration, dans la mesure où leur principe se base justement sur la découverte et la construction identitaire libre par les sujets ; les participants amènent les éléments identitaires qu'ils estiment pertinents. Il n'appartient pas aux intervenants de les leur montrer...

Groupes de parole avec les jeunes filles

Quatre groupes à thème (Hamel, 1999) ont été organisés dans la région de Liège, chaque fois à six reprises, à raison de deux séances de deux heures par semaine. Ces groupes (réunissant chaque fois une douzaine d'étudiantes de 18 ans) avaient pour objet la production d'une réflexion collective, à partir d'échanges à propos :

- des possibilités, des choix et des stratégies concernant l'avenir de jeunes filles vivant dans un contexte pluriculturel ;
- des implications de la mixité des repères culturels ;
- des relations avec la famille, des évolutions valorielles (en distinguant particulièrement en quoi ces adolescentes sont ou non porteuses de valeurs formelles ou revendiquées transmises par les parents) et des conflits qui peuvent résulter de ces évolutions ;
- des contextes de violence au sein des familles et des écoles et d'éventuelles *négociations* permettant d'éviter ou de limiter les souffrances.

Ces entretiens collectifs ont été menés dans des groupes de jeunes filles de culture musulmane, rencontrées au sein d'écoles professionnelles de divers réseaux

d'enseignement – l'enseignement étant obligatoire jusqu'à 18 ans. Des entretiens individuels ont par ailleurs été menés avec dix des participantes.

À l'issue des analyses, il apparaît qu'en ce qui concerne le champ familial en contexte multiculturel, selon leurs filles, des parents exerceraient une influence prépondérante sur les choix qu'elles peuvent ou non effectuer. Dans ce cadre qui va bien au-delà des spécificités culturelles de l'Islam, la famille a le pouvoir de favoriser ou de brimer l'autonomie. Les désirs des jeunes sont liés à l'assentiment de leurs parents. Cependant, il apparaît également que les jeunes filles développent des stratégies en vue de réduire ou d'étouffer les effets des dissonances culturelles provoquées par l'école ou la famille.

Les contradictions exprimées par les adolescentes interviewées concernent le respect de certaines habitudes ou traditions. Ces contradictions attestent des tensions culturelles qu'elles peuvent subir, soit de la part des familles, soit de la part de la société d'accueil.

En ce qui concerne les relations au sein du foyer, la majorité des adolescentes questionnées décrivent leurs rapports au père comme peu satisfaisants, se dégradant même au fur et à mesure qu'elles grandissent : elles souffrent de la faiblesse des liens formels qu'elles ont avec leurs parents. Certaines adolescentes témoignent ainsi d'une véritable souffrance morale (nervosité, tensions, crispations, angoisses, etc.) et subissent des menaces et violences physiques. Les pères sont soucieux du respect de certains comportements et traditions, sans nécessairement transmettre à leurs enfants la signification de ces actes. Les rapports avec la mère ne sont pas toujours des plus encourageants. La période de l'adolescence est le moment où les interdits se multiplient pour la jeune fille. Plus que jamais, elle sent peser sur ses épaules le poids de l'honneur de la famille. Un certain nombre de jeunes filles partagent les valeurs de leurs parents en ce qui concerne, par exemple, les relations sexuelles et la préservation de la virginité, qu'elles présentent comme une possibilité de valorisation identitaire. D'autres peuvent adopter des attitudes d'assimilation au monde occidental lorsqu'elles laissent entendre qu'elles ont des relations sexuelles. Enfin, certaines adolescentes déclarent adopter des attitudes paradoxales combinant les éléments des deux systèmes culturels.

Les stratégies développées par les jeunes filles ont une influence sur les familles. Quelques familles semblent toutefois enclines au changement et aspirent à de nouveaux choix pour leurs enfants. Quelquefois, l'expérience des aînées s'avère utile aux cadettes. En constante négociation, les jeunes filles évitent de la sorte une situation critique ou dépressive. Elles tendent de persuader leur entourage qu'elles participent à la culture d'origine (par exemple : le port du foulard dans certaines circonstances, la pratique de la langue d'origine, etc.), parce qu'elles veulent non seulement rester conformes aux valeurs familiales, mais aussi participer à la culture du pays d'accueil (fréquentations et sorties discrètes, etc.).

Recherches auprès de professionnels de la jeunesse

La question des violences intrafamiliales exercées sur les adolescentes musulmanes et le rapport à cette question des institutions d'éducation, de soin, de protection, d'insertion professionnelle et d'aide à la jeunesse ont été abordés, à travers la vision des intervenants sociaux, sanitaires et éducatifs impliqués par les secteurs de l'accueil, de la scolarisation et de l'intégration des jeunes issus de milieux immigrés turcs, africains et maghrébins. Il s'agissait, au moyen d'entrevues qualitatives semi-dirigées, d'identifier les stratégies d'intervention jugées efficaces par ces professionnels, ainsi que de définir leurs difficultés. Quarante-deux rencontres ont eu lieu dans des institutions-témoins concernées par la thématique, en Wallonie et à Bruxelles, afin d'identifier les visions, ressources, difficultés et attentes particulières des travailleurs sociaux, au sens large, dans le cadre de cette investigation et des suites pratiques à envisager.

De manière générale, l'étude permet d'observer que la plupart des intervenants que nous avons rencontrés sont déçus des résultats de leurs interventions qu'ils qualifient souvent de mitigés ou de négatifs. Pour la majorité des intervenants, l'origine de leurs *échecs* est liée au fait de ne pas disposer de connaissances et d'outils adaptés aux situations rencontrées. L'origine de ces sentiments est, sans doute, liée aux biais latents de leurs visions et pratiques professionnelles qui tentent de *sauver* les jeunes filles de leur *carcan culturel*. En suivant cette analyse, on peut, en effet, définir la marge de manœuvre des professionnels, face aux problèmes de violences envers les jeunes filles musulmanes, entre une attitude de relativisme culturel extrême et une attitude d'alarmisme poussé.

La quasi-absence de contacts de qualité entre les parents et les professionnels rencontrés est un indicateur important des problèmes de communication, d'intercompréhension et de reconnaissance mutuelle. Les cas individuels analysés par les intervenants ont situé la plupart des contacts avec les parents dans le cadre d'enquêtes qui faisaient suite à des plaintes. Les parents des enfants rencontrés par les divers professionnels de l'échantillon sont supposés avant tout être de *mauvais parents*. Pointer cette problématique, c'est poser la question d'une discrimination insidieuse exercée à l'encontre des familles immigrées (musulmanes) dans les structures d'éducation, d'aide et d'accueil.

Entrevues avec des parents immigrés

Des enquêtes qualitatives (entretiens prolongés) ont été également menées dans différents lieux à Liège et dans les environs, auprès de parents immigrés (mères et pères, turcs, kurdes et maghrébins), rencontrés individuellement ou en groupe (cours d'alphabétisation) autour des thèmes tels que l'éducation des jeunes en immigration, difficultés, possibilités, attentes et craintes vis-à-vis des institutions, etc. Ce travail et l'analyse de la presse, ainsi que des écrits scientifiques (Manço, 2000 ; Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations, 2001 ; Remacle, 1997) montrent les difficultés qu'ont les parents à parler de ces sujets, à

la recherche d'un équilibre entre la culpabilité que procure le sentiment d'abandon progressif de la matrice culturelle d'origine et leur souhait de voir leur progéniture occuper enfin leur place dans la société d'installation.

Nous avons analysé des entretiens menés auprès de mères musulmanes à partir de critères qui définissent leur cadre familial, leur attachement à la culture d'origine, ainsi que la manière dont elles abordent l'éducation de leurs filles, dans un pays culturellement différent de celui de leurs origines. Cette analyse confirme que les questions du mariage et des sorties sont potentiellement problématiques. En effet, les filles sont chargées de la transmission culturelle. En situation d'acculturation, l'importance de ce rôle s'accroît. Le projet d'avenir que les parents ont pour leur fille diverge en général de son projet personnel. On constate que la mère éprouve de la difficulté à remplir sa tâche éducative en situation de tensions culturelles. Comme organisatrice des pratiques traditionnelles, elle est constamment remise en question par les institutions éducatives et les médias du pays d'accueil. L'étude a montré que, si les actions préventives sont menées de manière non stigmatisante pour les familles d'origine étrangère, il est possible de dégager des stratégies de positivation : par exemple, montrer la difficulté d'éduquer en immigration et les réussites éducatives au sein des familles migrantes, reconnaître les valeurs et les apports culturels des groupes migrants, etc. Face aux tensions au sein des familles immigrées, la négociation et la valorisation identitaire sont donc proposées comme des réponses positives.

Ainsi, il convient d'appréhender l'agressivité ou la violence rencontrées dans des familles immigrées au moyen d'une analyse de la dynamique familiale et migratoire, qui comprend les réseaux de compatriotes proches ou éloignés, locaux ou transnationaux, ainsi que la qualité de la relation parents-enfants. Si les pères apparaissent *a priori* comme les représentants de l'autorité familiale, les entretiens avec les mères mettent en exergue le lien entre les désirs des jeunes et l'orientation culturelle des mères. Ce sont elles qui ont le pouvoir d'accorder ou non de l'autonomie à leurs enfants. Toutefois, il ne faut pas non plus sous-estimer l'évolution due à l'acculturation au niveau des pères, comme le montrent les entretiens menés avec les intéressés. En réalité, selon les participantes au groupe de parole, leurs pères sont exclus des véritables moyens d'intervention au sein de la famille (Institut de Recherche, Formation et d'Action sur les Migrations, 2001 ; Manço et Freyens, 2001). En matière d'éducation morale, le père a, en principe, un rôle d'autorité par rapport aux valeurs transmises par la mère : il veille à l'application de celles-ci. Si l'autorité du père semble plus prononcée que celle de la mère, il n'en demeure pas moins que toutes les transactions père/fille transitent par la mère qui a le pouvoir de *filtrer* dans les deux sens... On observe une corrélation entre les difficultés d'insertion et de valorisation sociale des pères dans le pays d'accueil et leurs difficultés de positionnement au sein des systèmes familiaux.

Des recherches aux actions extensives : propositions introductives

Pressenties comme les détentrices de l'héritage culturel de leur famille, éducatrices en puissance des enfants à naître en exil, les jeunes filles, plus que les garçons issus de migrants, subissent des pressions de la part de leurs parents dans de nombreuses communautés. D'ailleurs, l'émancipation des femmes issues des migrations est considérée, par la société d'accueil occidentale, comme un indicateur d'intégration impératif (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations, 2001). Comme le montrent les recherches menées par notre institut, les enseignants et intervenants sociaux, par exemple, expriment, dans divers pays européens et singulièrement en Belgique, un désarroi lié au fait d'avoir à fonctionner dans ce champ de tensions culturelles entre les familles immigrées et les cultures institutionnelles des organismes et structures chargés de les accueillir/éduquer. Ces tensions leur échappent souvent totalement et suscitent bien des fantasmes qui polluent leurs représentations de ces familles et perturbent la qualité du travail socio-éducatif. Dans les cas les plus graves, on rencontre des actes d'exclusion, de discrimination et d'islamophobie avérée (Brion, 2000). On observe également que les travailleurs socio-éducatifs manquent de visions et d'outils pratiques pour cheminer à travers semblables questions. Un travail d'(in)formation et de sensibilisation, et donc, le développement de nouvelles démarches d'intervention semblent donc nécessaires.

En la matière, il importe de mener des actions à visée préventive dans un souci de non-stigmatisation des familles : ainsi, on peut identifier des stratégies de gestion de la rupture culturelle comme une voie pertinente de prévention. Au sein des familles immigrées, la négociation interculturelle est proposée comme une réponse positive afin de prévenir la violence, ainsi que les tensions entre les familles et les institutions que les jeunes filles sont amenées à fréquenter.

Il paraît ainsi opportun de promouvoir les capacités psychosociales des populations immigrées dans le cadre d'actions sociales et éducatives. Ces spécificités se déclinent notamment en termes de compétences de négociation interculturelle, de façon à obtenir une plus grande efficacité dans le travail de pacification lors des moments de tensions intrafamiliales. De plus, envisager une sensibilisation sur le thème des compétences psychosociales et interculturelles des jeunes et des familles (Manço, 2002) contribuerait directement à la mise au point de mécanismes de protection et de prévention des situations conflictogènes au sein des familles immigrées, ainsi qu'entre celles-ci et les services socio-éducatifs (confrontation de valeurs et de pratiques divergentes, par exemple). Valoriser les familles immigrées auprès des institutions des pays d'accueil par un aspect positif (leurs compétences) semble une démarche innovante, comme pourrait l'être également un travail coordonné entre parents immigrés et institutions d'accueil et d'éducation.

Par *compétences psychosociales*, il faut entendre les aptitudes qui s'expriment à travers des stratégies de particularisation déployées pour faire face aux déterminismes externes. Ces compétences constituent le moteur de l'équilibration entre individuation et conformation aux modèles de socialisation. Quant aux compé-

tences interculturelles, elles sont des aptitudes psychosociales fondamentales et particulières qui permettent aux personnes, notamment aux membres de communautés issues de l'immigration, de faire face, plus ou moins efficacement (par exemple, de tendre vers des synthèses culturelles, etc.), à des situations complexes engendrées par la rencontre des cultures dans un contexte socio-économique et politique inégalitaire (Manço, 2002).

Notre projet, partant d'une démarche de recherche impliquée (Hugon et Seibel, 1994), contribue ainsi à la proposition d'une nouvelle vision du travail d'éducation et de prévention des violences familiales et sociales à l'encontre des jeunes issues de l'immigration, notamment dans et à partir de l'école. Ainsi, notre objectif opératoire est la création, l'évaluation et la diffusion d'outils (documents, site web, émissions diverses), de pratiques de sensibilisation, d'information et de formation systématique à destination des jeunes issus de l'immigration musulmane, de leurs parents, des décideurs, des intervenants sociaux et autres enseignants travaillant avec ce public. Les personnes intéressées bénéficient des résultats des diverses investigations lors d'animations, de formations et de tables de discussion, organisées dans des écoles (secondaires et supérieures), dans des associations ou des structures d'aide aux femmes ou encore au sein des institutions professionnelles. Dans une phase ultérieure, l'action peut se déployer dans des associations d'immigrants (amicales de travailleurs, mosquées, etc.), afin d'intégrer, de globaliser et d'accroître le capital d'informations récoltées, ainsi que de valider les thèses qui émergent de la recherche. Une série d'outils et de documents de travail sont produits : articles, bibliographies, ouvrages, brochures, documents en ligne, etc., dans le cadre de collaborations avec des organismes spécialisés.

Les résultats attendus de ces démarches se déclinent en termes de valorisation, de dissémination, d'exploitation et d'évaluation de résultats des recherches. Par *valorisation*, il faut entendre la globalisation, l'intégration et la validation des résultats de recherches auprès des publics ciblés. Par *dissémination*, il faut entendre l'information et la sensibilisation des travailleurs sociaux, des décideurs et des jeunes, ainsi que des parents intéressés par les problèmes soulevés par la violence intrafamiliale ou institutionnelle à l'égard des jeunes filles immigrées et l'apport en ce domaine de la négociation interculturelle. Ces actions contribuent à diffuser l'importance de privilégier au sein des familles et des institutions éducatives les approches négociatrices et valorisantes pour dépasser positivement les conflits et les violences à l'égard des jeunes en situation de confrontation de cultures. Enfin, un cycle expérimental d'animations avec des jeunes filles musulmanes scolarisées en Belgique devra également s'élargir à des groupes de parents.

Action scolaire préventive : un projet de pratique intensive

Nombreuses sont les actions destinées à des jeunes issus de l'immigration et visant leur intégration sociale. Toutefois, rares sont celles qui parviennent à toucher réellement un public féminin, et à offrir aux participantes un contexte de

développement identitaire les rendant capables de gérer et de dépasser positivement les tensions culturelles générées par la confrontation de projets éducatifs des familles immigrées et ceux des institutions de la société d'installation. En instance de lancement, le projet présenté consiste à expérimenter, dans ce champ peu investi, une méthodologie innovante qui réponde au désarroi de jeunes filles tiraillées par leur volonté d'être à la fois les dignes représentantes de leur communauté et les bénéficiaires de ce que la scolarité et la société globale peut leur offrir en termes d'émancipation (Comité de liaison d'associations pour la promotion des immigrés en Alsace, 1997; Freyens, 2001; Toussaint, 2001).

Dans de nombreux cas, les enseignants et autres éducateurs sont conscients de faire violence aux sentiments d'attachement de ces filles et de leurs parents, et ainsi d'occasionner parfois des crises importantes au sein des familles immigrées. Cependant, rares sont les acteurs éducatifs qui ont pu découvrir une voie médiane entre le respect des traditions familiales et le projet normatif imposé par leurs institutions. L'initiative proposée a donc une valeur d'exemple en matière de négociation et de médiation entre les projets éducatifs des familles et des institutions, sans oublier la construction du projet d'avenir des jeunes filles elles-mêmes.

L'initiative concerne des préadolescentes; celles-ci sont à un âge où, en principe, la crispation entre projets divergents n'est pas aussi accentuée qu'auprès d'adolescentes confirmées ou de préadultes, qui se posent notamment la question des choix matrimoniaux. Cette spécificité devrait permettre à l'action proposée d'avoir un véritable impact préventif et constructif.

Il s'agit de contribuer au développement de stratégies identitaires positives auprès de jeunes filles musulmanes scolarisées en Belgique pour prévenir et dépasser les divers types de violences occasionnées au sein des établissements scolaires et autres institutions d'accueil, ainsi qu'au sein des familles. Par des pratiques d'animation, de négociation et de médiation, l'action préventive tente de concilier les éventuelles oppositions entre les projets éducatifs des parents et ceux des institutions socio-éducatives. Elle vise le développement de compétences psychosociales dites *interculturelles* des jeunes filles, leur permettant de se construire une identité positive, par-delà les ruptures et les crises.

Le projet s'adresse en priorité à des jeunes filles de 11 à 15 ans, issues de familles musulmanes immigrées, et scolarisées dans les établissements d'enseignement secondaire. Les enseignants et autres membres du personnel socio-éducatif concernés par l'accueil et la formation de ces enfants, ainsi, bien entendu, que leurs parents et communautés, sont également considérés comme faisant partie du groupe des bénéficiaires. Les objectifs sont les suivants :

- prévenir, identifier et dépasser les violences morales et autres dénis d'identité touchant des jeunes filles issues de l'immigration musulmane au sein des établissements scolaires et autres institutions socio-éducatives;

- éviter que ces pressions ne se compliquent d'actes de violences diverses subis par ces filles au sein de leur familles, en raison de la crispation créée par l'opposition des projets éducatifs et des valeurs prônées de part et d'autre ;
- favoriser un développement identitaire positif pour permettre à ces filles d'accéder à la capacité de gérer et de contenir les tensions culturelles, reconnaître leurs identités synthétiques, briser leur isolement ;
- concilier les oppositions entre les projets éducatifs des parents et ceux des institutions socio-éducatives, par des pratiques d'animation (artistique), de négociation et de médiation interculturelle, articuler ces initiatives aux projets d'avenir des enfants ;
- impliquer l'équipe éducative dans le projet : partir de son point de vue et l'articuler à celui des jeunes et des familles ; outiller et informer les professionnels ; tenter d'augmenter la maîtrise des tâches socio-éducatives qu'ils doivent exécuter.

Par l'action préventive, nous entendons l'animation à l'aide de techniques appropriées, et notamment théâtrales, au sein des établissements d'études secondaires inférieures, de petits groupes de jeunes filles issues de l'immigration musulmane, de façon à les amener à s'exprimer sur leurs visions et vécus des projets éducatifs qu'ont, à leur intention, tant leurs propres parents et communautés que leur école et la société à laquelle celle-ci appartient. Un travail d'écoute individualisé (sous forme de permanences) complétera l'élaboration d'un savoir direct sur les dynamiques identitaires générées par ces enfants.

Les enseignants et les éducateurs seront *initiés* ou introduits à la parole des enfants ; des réunions d'équipe permettront d'adapter les pratiques éducatives de manière à favoriser la pleine émancipation des enfants sans créer des tensions avec les familles, de manière à développer enfin une vision et un fonctionnement *interculturels* au sein des établissements. Les parents seront également consultés de diverses façons dans un souci de valorisation, de médiation et de conciliation des efforts éducatifs mutuels (visites, réunions, médiations, contacts avec les notables de la communauté immigrée, etc.).

Un des résultats pratiques du projet que nous avons prévu d'expérimenter dans deux à trois établissements scolaires de Liège, sera la définition, la mise en œuvre et l'évaluation d'un *espace-temps éducatif* (un *lieu de frottement culturel*), destiné aux moments de loisirs de ces jeunes filles : une action imaginée par les enfants et légitimée/soutenue tant par les parents que les professionnels de l'éducation ; ce(s) lieu(x) d'accueil et d'éducation aura (auront) pour visée de développer, chez les préadolescentes, les compétences psychosociales nécessaires pour une articulation positive de leur double culture et l'évitement des conflits. Les moyens d'action seront, notamment :

- animation de groupes focalisés (*focus groups*), entretiens individuels avec des jeunes et des professionnels, rencontre des parents (individuellement et en groupe) ;

- animation artistique et expressive : activités théâtrales, jeux de rôle, expressions humoristiques, ateliers d'écriture, création de contes, ateliers de stylisme, entrevues des parents (au sens large) sur leurs parcours ; rencontre d'invités ; examen de documents divers avec les jeunes ; sorties, activités ludiques et sportives, par exemple ;
- concertation entre professionnels, élargissement des partenariats aux institutions sociosanitaires et socioculturelles autour de l'école ; formation des intervenants (à l'accueil, à l'écoute, à la gestion des conflits interculturels, par exemple) ;
- pratiques de médiation et d'information entre professionnels et parents ; développement d'outils pratiques (liste de traducteurs disponibles, d'associations communautaires, de personnes-ressources, de médiateurs interculturels, de documents utiles, par exemple) ;
- pratiques de valorisation des parents et de la communauté d'origine (aides, collaboration, reconnaissance culturelle, échanges, intégration ; travail pour et avec les parents, notamment en phase de diffusion des productions artistiques) ;
- évaluation continuée et négociée avec l'ensemble des protagonistes ; comparaisons entre lieux d'intervention ;
- diffusions des résultats par le biais de séminaires et de publications.

Conclusion

Le principe de l'intervention proposée est de tenir compte des contraintes socio-culturelles qui pèsent sur la liberté de mouvement des jeunes filles de familles migrantes de toute origine (question de la mixité, des sorties, des habitudes vestimentaires, etc.). Pour elles, les actions à mener dans les écoles (lieux de fréquentation légitime) et les quartiers peuvent devenir des moments privilégiés de liberté, à condition que ces contraintes identifiées par les recherches soient respectées et dépassées par la construction progressive d'une intercompréhension et d'une confiance mutuelle entre les parents et les structures éducatives, ainsi qu'entre les parents et leurs filles. La confrontation avec les familles autour de la notion de l'émancipation des filles d'immigrants est une tendance habituelle des institutions éducatives des pays récepteurs de main-d'œuvre. Toutefois, elle ne sert bien souvent qu'à crispier encore davantage les relations parents-éducateurs. À l'opposé, intégrer réellement les familles dans un projet éducatif semble un moyen efficace pour recréer un lien social entre les jeunes filles et leurs parents, ainsi qu'une confiance ou une reconnaissance susceptibles de permettre une émancipation effective et sans rupture. L'approche vise à rendre possible un positionnement identitaire relativement positif pour l'ensemble des acteurs en présence : la possibilité pour les enfants, les éducateurs, ainsi, bien sûr, que les parents immigrés, de développer des *identités non meurtrières*.

Note

1. Ces travaux (1999-2002) ont été élaborés sous la coordination de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM), dirigé par Altay Manço, en partenariat avec le Service d'Étude du Développement Psychosocial de l'Université de Liège, Belgique (SEDPS); l'Agence pour le Développement des Relations Interculturelles, Paris, France (ADRI); le Groupe d'Études et de Recherches sur la Psychologie de l'Adolescent de l'Université de Paris V, France (GERPA); le Pädagogisches Zentrum, Aachen, Allemagne (PÄZ). Ces travaux ont reçu le soutien de la Commission européenne, Secrétariat général, Task Force et de la Direction générale de l'aide à la jeunesse du ministère de la Communauté française de Belgique. Voir aussi : http://www.irfam.org/index.php?option=com_content&task=view&id=52&Itemid=101.

ENGLISH TITLE • Knowing, recognizing and developing identity resources of immigrant Muslim girls : from research to preventive actions

SUMMARY • The article presents the work of the Institute of Research, Training and Action on Migration : from research to preventive action. The issues include knowledge, recognition and development of Muslim girls' identity resources in the francophone Belgian immigration context. The article includes an introduction presenting the background of the immigration of Turkish and North African peoples, and a synthesis of research regarding Muslim young girls, parents and education professionals. The article concludes with the design of a preventive action and proposals for further research.

KEY WORDS • immigration, school, Muslim girls, identity resources, prevention.

TÍTULO EN ESPAÑOL • Conocer, reconocer y desarrollar los recursos identitarios de las muchachas procedentes de la inmigración musulmana : de la investigación a la acción escolar preventiva

RESUMEN • Este artículo presenta la evolución del equipo del *Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations* sobre la investigación científica a la acción escolar. Los retos apuntan hacia el conocimiento, el reconocimiento y la contribución al desarrollo de los recursos identitarios de las muchachas procedentes de la inmigración musulmana en Bélgica francófona. El artículo cuenta con una introducción que presenta el contexto de la inmigración turca et magrebi en Bélgica. Los trabajos sintetizados tratan de las investigaciones conducidas con muchachas y con padres musulmanes, así como profesionales de la juventud. El esquema de una acción escolar preventiva completa la contribución, que se termina con unas conclusiones que comprenden unas perspectivas de análisis a futuro.

PALABRAS CLAVES • inmigración, escuela, muchachas musulmanas, recursos identitarios, prevención.

Références

- Attar, R. (1992). Historique de l'immigration maghrébine en Belgique. Dans A. Morelli (Dir.) : *Histoire de l'immigration en Belgique*. Bruxelles, Belgique : Éditions Vie Ouvrière (EVO) et Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI).
- Bastenier, A. et Dassetto, F. (1990). *Immigration et pluralismes nouveaux : une confrontation de sociétés*. Bruxelles, Belgique : De Boeck-Université.

- Bastenier, A. et Dassetto, F. (1993). *Immigration et espace public. La controverse de l'intégration*. Paris, France: L'Harmattan-Centre international d'étude des migrations (CIEMI).
- Bayar, A. et Ertorun, L. (1992). L'immigration turque: aspects économiques. Dans A. Morelli (Dir.): *Histoire de l'immigration en Belgique*. Bruxelles, Belgique: Éditions Vie Ouvrière (EVO) et Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI).
- Brion, F. (2000). Des jeunes filles à sauver aux jeunes filles à mater. Dans U. Manço (Dir.): *Voix et voies musulmanes de Belgique*. Bruxelles, Belgique: Publications des Facultés universitaires de Saint-Louis.
- Comité de liaison d'associations pour la promotion des immigrés en Alsace (1988). *Mise en page et mise en forme* [En ligne]. Disponible 10 octobre 2006: <http://www.reseau-sara.org/clapest/clapest-visite/jeunesfilles/syntjf9397.htm>
- De Coorebyter, V. (1988). Immigration et culture (1), décors et concepts. *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques*, 1186.
- Es Safi, L. et Manço, A. (1996). Santé et immigration musulmane en Belgique francophone, évolution des recherches et actions. *Agenda interculturel*, 139, 33-36.
- Feld, S. et Manço, A. (2000). *L'intégration des jeunes d'origine étrangère dans une société en mutation. L'insertion scolaire, socioculturelle et professionnelle en Belgique francophone*. Paris, France: L'Harmattan.
- Freyens, F. (2001). *Mieux connaître le contexte culturel et les stratégies identitaires des jeunes filles adolescentes issues de l'immigration musulmane pour la définition d'un contexte éducatif adapté*. Liège, Belgique: Institut provincial d'éducation de promotion sociale (IPEPS).
- Hamel, J. (1999). Le renouveau de la méthode du focus group. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 41, 84-92.
- Hugon, M.-A. et Seibel, C. (1988). *Recherches impliquées, recherches-actions: le cas de l'éducation*. Bruxelles, Belgique: De Boeck-Université.
- Institut de Recherche, Formation et d'Action sur les Migrations (2001). *Définir et prévenir la violence intrafamiliale et socio-institutionnelle à l'encontre des jeunes filles et femmes issues de l'immigration musulmane par le développement des compétences de négociation interculturelle*. Liège, Belgique: Institut de recherche, formation et d'action sur les migrations (IRFAM).
- Malewska-Peyre, H. (1982). *Crise d'identité et problèmes de déviance chez les jeunes immigrés*. Vauresson, France: La Documentation française-Centre de formation et de recherche de l'éducation spécialisée (CFRES).
- Manço, A. (1998). *Valeurs et projets des jeunes issus de l'immigration. Le cas des Turcs en Belgique*. Paris, France: L'Harmattan.
- Manço, A. (2000). *Sociographie de la population turque et d'origine turque de Belgique*. Bruxelles, Belgique: Centre de recherches européennes (CRE).
- Manço, A. et Freyens, F. (2001). Relations institutions-familles immigrées et violences intrafamiliales: une approche empirique. *Écarts d'identités*, 98, 46-55.
- Manço, A. (2002). *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration. Approches théoriques et pratiques*. Paris, France: L'Harmattan.

- Manço, A. (2006). *Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale de l'immigration*. Paris, France: L'Harmattan.
- Manço, A. et Manço, U. (1992). *Turcs de Belgique. Identité et trajectoires d'une minorité*, Bruxelles, Belgique: Info Türk.
- Manço, U. (1992). Petite délinquance et jeunes issus de l'immigration musulmane. Dans A. Manço et U. Manço (Dir.): *Turcs de Belgique. Identité et trajectoires d'une minorité*. Bruxelles, Belgique: Info Türk.
- Manço, U. (2000). *Voix et voies musulmanes en Belgique*. Bruxelles, Belgique: Éditions des Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles.
- Morelli, A. (1992). *Histoire de l'immigration en Belgique*. Bruxelles, Belgique: Éditions Vie Ouvrière (EVO) et Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI).
- Remacle, X. (1997). *Comprendre la culture arabo-musulmane*. Bruxelles, Belgique: Éditions Vie Ouvrière (EVO) et Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI).
- Targosz, P. et Manço, A. (2000). *L'insertion socioprofessionnelle des Marocains et des personnes d'origine marocaine en Wallonie*. Namur, Belgique: Fédération des centres régionaux d'intégration de la région wallonne.
- Todd, E. (1994). *Le destin des immigrés*. Paris, France: Odile Jacob.
- Toussaint, C. (2001). *Sortir des frontières de son quartier... c'est déjà voyager*. Liège, Belgique: ISIS éditeur.
- Tribalat, M. (1995). *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*. Paris, France: La Découverte.

Correspondance

amanco@irfam.org

Ce texte a été révisé par Gilberte Février.

Texte reçu le: 19 février 2007

Version finale reçue le: 4 septembre 2007

Accepté le: 26 octobre 2007